

Équipe de chrétiens en classe ouvrière du secteur de CAEN (ECCO Caen)
(membre de la fédération des Réseaux du PARVIS)

Caen, le 19 septembre 2019

Communiqué de presse

Pourquoi nous disons non à la retraite par points

Depuis des dizaines d'années, les gouvernements successifs, sans remettre en cause le système par répartition, n'ont pas cessé de porter des mauvais coups aux retraites des travailleurs en durcissant les critères : recul de l'âge de départ (60 à 62 ans), augmentation du nombre d'années de cotisations (de 37,5 à 41,5) à laquelle s'ajoutent des pénalités pour les trimestres manquants, calcul sur une plus longue période dans le secteur privé (de 10 à 25 années), indexation sur les prix et non plus sur les salaires... Toutes ces mesures ont pour conséquence une forte baisse des retraites et une perte continue du pouvoir d'achat.

Bien que le régime de retraite soit bénéficiaire actuellement, le gouvernement veut mettre en place un système de retraites par points. Est-ce pour plus d'équité comme il l'affirme, ou plutôt pour répondre aux exigences financières et aux contraintes libérales en particulier de l'union européenne ?

A terme, tout le monde va être concerné par ce changement. Quels mauvais coups se profilent ? Le niveau de retraite ne sera connu qu'année après année puisque la valeur du point sera décidée par les gouvernements en fonction des possibilités économiques et des équilibres budgétaires du moment. **Autrement dit, les points acquis par le travail ne donneront aucune garantie sur le montant des retraites.**

Dans ce nouveau système, que deviendront les pensions de réversion et tous les mécanismes de solidarité comme les majorations de trimestre pour avoir élevé un enfant ? A quel âge pourra-t-on prendre sa retraite si on n'a plus la possibilité de définir ni le niveau de pension ni le taux de remplacement ?

Prendre sa retraite tôt signifie une faible retraite avec une durée de vie normalement plus longue ; prendre sa retraite tard signifie avoir une retraite un peu meilleure avec une durée de vie normalement plus courte. S'il y a une réforme à faire, elle doit être pour les chômeurs de longue durée, pour une égalité hommes-femmes, pour ceux qui ont une retraite indécente.

Chrétiens en classe ouvrière, nous sommes attachés à la solidarité et à la répartition des richesses, non pas entre les générations, mais entre les plus riches et la masse de la population.

Nous refusons cette réforme qui plonge les futurs retraités dans l'incertitude et tributaires de ceux qui ont le pouvoir et la finance. Le pouvoir politique a déjà un peu reculé grâce aux actions de fédérations de retraités et aux « gilets jaunes », il faut continuer à se mobiliser pour qu'il n'y ait pas de système de retraite par points.

Bernadette Biniakounou, Michel Carabeux, Marie-Thérèse Colin, Colette Fourdeux, Michel Gigand, Michel Leconte, Pierre Leduc, Jean-Marie Peynard, José Reis, Claude Simon